

# Compte-rendu CSEC du 15 avril 2020

Ouverture de la séance à 13h00 pour notre premier CSEC en Visio.

## 1. Approbation du Procès Verbal du CSEC d'installation en date du 5 mars 2020

Aucune remarque particulière sur le fond par les OS. Le vote est favorable à la

### Explication de vote CFE-CGC Métiers de l'Emploi

Par son vote négatif, la CFE-CGC Métiers de l'emploi a décidé de ne pas approuver ce procès-verbal d'installation de notre CSE-Central.

Oh pas d'ambiguïté pour autant !... Il ne s'agit pas pour nous de revenir au dernier moment sur le contenu ou la forme du texte qui nous est soumis, alors même que nous avons indiqué ne pas avoir de remarque à son sujet. Clairement, comme pour tenter d'effacer un mauvais rêve, cette désapprobation est un geste symbolique à la hauteur de notre amertume et de notre inquiétude résolue pour l'avenir de l'instance et de cette mandature.

Quatre mois après nos élections professionnelles, cette séance d'installation était pourtant attendue... Certes, nous étions sans illusions compte tenu de la composition prévisible pour ce CSE-Central.

Mais la séance dépassa tout ce que nous pouvions redouter ! Et pendant ce long après-midi, nous avons pu méditer sur cet aphorisme prêté à André LAIGNEL : « vous avez juridiquement tort car vous êtes politiquement minoritaire » !

Dès le début de la séance, la déclaration de politique commune aux OS formant le « Cartel du non » (CGT, CGT-FO, SNU-FSU et STC) donna le ton avec un programme politique très clair : s'opposer à toutes les politiques mises en place tant à l'interne qu'à l'externe.

Pour un peu, on se serait cru dans un meeting politique ; tout y était : la voix forte et assurée du tribun, les mots cinglants dissuadant toute opinion discordante et l'affirmation d'un pacte de gestion ne laissant aucune place à la discussion et encore moins au compromis !

Bref, du « grand art » servi par quelques apprentis commissaires politiques tenant parfois des propos laissant poindre un état d'esprit revanchard et méprisant !

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

01 53 09 95 95

syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr

38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux  &  !



## **Compte-rendu CSEC du 15 avril 2020**

La séquence dédiée aux élections et désignations fut de la même veine, avec une touche supplémentaire de mascarade vaudevillesque, au terme de laquelle une chape de plomb est tombée sur l'instance et ses commissions, désormais au service exclusif d'une stratégie hégémonique d'opposition.

Un temps fort fut atteint avec un échange portant sur la clé de répartition (entre OS) à adopter pour les membres des commissions : l'idée de se conformer au résultat des dernières élections professionnelles fut écartée sans l'ombre d'une explication par le « Front du refus ». Bel exemple de démocratie sociale !

Comment ne pas penser, en participant à ce Comité Social et Economique Central surréaliste, à Winston CHURCHILL lorsqu'il évoquait dans une diatribe sublime, « Un Comité : un groupe de personnes incapables de faire quoi que ce soit par elles-mêmes qui décident collectivement que rien ne peut être fait ! ». Nous y sommes !

Pour toutes ces raisons, l'idée même d'approuver le Procès Verbal de cette séance nous est inconcevable, tant il évoque une page sombre de notre démocratie interne.

Pour autant, la CFE-CGC Métiers de l'emploi continuera, avec résolution, à jouer son rôle au sein de l'instance, tout en veillant à ne pas renier ses valeurs de partage et d'écoute et sans se soumettre au diktat de ce qui ressemble à un « Tribunal révolutionnaire » !

Elle ne se privera pas de dénoncer, autant que de besoin, les menées aventuristes de cette nouvelle majorité et de ses composantes.

CHURCHILL encore le disait : « Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte ». Nous ne nous déroberons pas, d'autant moins que nous sommes pleinement conscients que pour l'essentiel les décisions à venir restent et resteront à l'échelon de la branche. A bon entendeur, salut !

Le SNU-FSU, la CFT-FO, la CGT et le STC ont fait une déclaration politique et demandent une modification de l'ODJ, réclamant une acceptation majoritaire des élus.

Le SNAP lit également une déclaration dans laquelle il demande l'octroi d'une prime aux salariés de Pôle emploi afin de récompenser l'investissement des salariés dans cette crise sanitaire qu'est le COVID-19.

**CFE-CGC Métiers de l'Emploi**

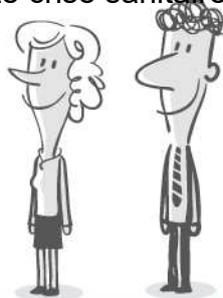
01 53 09 95 95

[syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr)

38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux  &  !



# Compte-rendu CSEC du 15 avril 2020

## 2. Election du trésorier CSEC

Candidature de Monsieur Pierre ATHENOUR, CGT au poste de trésorier du CSEC.

Vote : 10 abstentions, 14 Pour

## 3. Election des 4 derniers membres de la CSSCT

- Election de monsieur Philippe L'ESPRIT pour la CFE-CGC Métiers de l'emploi : 14 abstentions (CGT, CGT-FO, SNU, STC), 10 Pour (CFE-CGC, SNAP, CFDT), 0 Contre.
- Election de monsieur Alexandre SERGENT pour la CFDT : 14 abstentions, 10 Pour, 0 Contre.
- Election de madame Laurence THIREAU pour le SNAP : 14 abstentions, 10 Pour, 0 Contre.
- Election de monsieur Gilles BLANCHARD pour la CFDT : 14 abstentions, 10 Pour, 0 Contre.

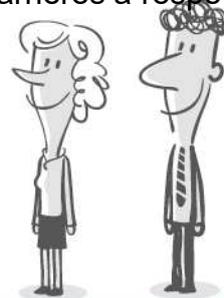
## 4. Point COVID 19

Délibération par la délégation des élus SNU, CGT, CGT-FO et STC pour une demande de CSEC extraordinaire spécifique COVID dans le cadre de la réorganisation, la sécurité, la santé et les conditions de travail au sein de Pôle emploi.

Le DGARH explique qu'un CSEC Extraordinaire sur le Plan de déconfinement sera convoqué et qu'il est tout à fait favorable à la mise en place de la CSSCT pour travailler sur le sujet et éclairer le CSEC sur le plan de déconfinement.

Pôle emploi a eu pour objectif de garantir la sécurité sanitaire des agents tout en assurant nos missions. Jean-Yves CRIBIER explique que la direction a décliné le plus fidèlement possible l'ensemble des consignes et recommandations données par le gouvernement.

Depuis le 25 février et la gestion des agents revenant de zones à risque (collègues invités à rester à domicile pour 14 jours avec maintien de salaire), un lien avec les régions et leur correspondant de crise s'est mis en œuvre. Une transmission des consignes DG aux établissements a été réalisée pour les agents infectés, mise en place des relations avec les ARS, installation de la cellule nationale de crise comme en région, déploiement d'une communication sur les gestes barrières à respecter.



## Compte-rendu CSEC du 15 avril 2020

Début mars, avec le stade II de l'épidémie, mesures prises pour isoler les collègues travaillant et vivant dans les clusters ; annulation des réunions et formations internes ; le 5 mars s'est tenu un CSEC avec proposition d'audio DGARH et DSC-Secrétaires CSEC et CSSCTC.

Engagement de travaux préparatoires en vue du passage en stade III : notamment le déploiement de PC portable pour permettre le télétravail aux agents.

Suite au confinement décidé : décision de recentrer les activités de PE à celles étant essentielles ; annulation des prestations et ateliers ; l'accueil sur flux a ainsi été limité aux situations urgentes uniquement, puis fin totalement de l'accueil du public.

Développement d'une communication DG, DGARH et proposition de guides sur le télétravail et le management à distance en cas de crise.

Passage de 6.000 à 29.000 télétravailleurs entre les 16 mars et le 15 avril ; Les activités en agence sont limitées : dispatching et scan des courriers, mobilisation de ressources complémentaires sur site lorsque le nombre de télétravailleur est insuffisant pour assurer les activités prioritaires : ce sont 2.083 agents en moyenne sur les 1.200 implantations de PE qui travaillent encore en agence.

La DG a décidé de la prise en charge des frais de déplacements des agents travaillant sur site et qui utilisent exceptionnellement leur véhicule personnel dans le contexte actuel ; renforcement de la ligne d'écoute.

Jusqu'au 6 avril, une visio est organisée quotidiennement entre la DG et les DR ; puis 2 à 3 actuellement.

Continuité des mesures décidées par la DG jusqu'à nouvel ordre.

Depuis une dizaine de jour, début de travaux pour penser le déconfinement avec l'attente des éléments de l'Etat quant à la notion de déconfinement progressif. Le CSEC sera évidemment informé de ce premier niveau d'organisation à partir du 11 mai. JY Cribier avance que des adaptations seront très certainement réalisées au fur et à mesure.

Au niveau des grands projets, le CRI et le Pack de démarrage sont reportés à 2021 ; la DG explique qu'il est prévu de revisiter nos orientations stratégiques, la crise sanitaire provoquera très certainement une crise économique et une augmentation du chômage ; les objectifs fixés à Pôle emploi par la Convention tri-partite vont être inévitablement revus.

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

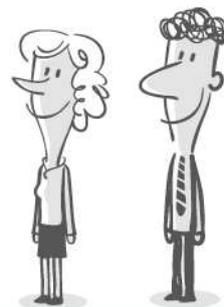
01 53 09 95 95

[syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr)

38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux  &  !



## **Compte-rendu CSEC du 15 avril 2020**

### Le DGA RH nous livre quelques chiffres au 10 avril :

- 60 agents dépistés COVID 19
- 1.250 agents à risque élevé
- 1.648 agents en arrêt pour garde d'enfant
- 3.410 en congé, moyenne sur la semaine
- 5.097 agents en absence rémunéré
- 27.207 agents télétravaillant (+ 26 % avec la semaine précédente, 21.000 la semaine précédente)
- 2.083 agents travaillant sur site (2800 la semaine précédente)

### Au niveau de notre activité :

- - 12 % de demandes d'allocation
- Stock d'allocation d'environ 30.000 (inférieur à l'année dernière la même date)
- 91,7% des dossiers sont traités dans les temps (-1,5% à la même période l'année dernière)
- ESI, activité essentielle depuis fin mars : rattrapage réalisé à ce jour
- - 9 % de mails rentrants
- + de mails sortants
- Délai traitement moyen des mails de 8 heures
- + 110 % d'appel 3949 sur la semaine dernière, avec 89 % de performance et 92 % sur le 39 95
- - 74 % d'offres recueillies
- Mise en place de la plateforme mobilisation pour l'emploi : mise en avant d'offres stratégiques (près de 13.000 offres d'emploi proposées à la semaine dernière)

### Sur l'actualisation de DE, avec clôture au 16 avril, midi :

Le taux à ce jour de 0,5 et 2 % en plus du taux moyen mensuel suite à la mobilisation de nos agents. Décision d'élargir les appels vers les allocataires ASS et ARE. Le mois prochain, ces mêmes actions seront très certainement reproduites.



## Compte-rendu CSEC du 15 avril 2020

### Intervention de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi.

La CFE-CGC reconnaît que personne ne s'attendait à une telle crise sanitaire ; pour nous, la priorité était d'abord de mettre en place la sécurité des agents, puis de continuer à assurer nos activités.

Les agents de Pôle Emploi ont été particulièrement au rendez-vous pour maintenir nos services aux usagers, malgré quelquefois de réelles craintes. Mais demain, que prévoyez-vous ? Quels scénarios de dé-confinement ? Certes, nous attendons les précisions du gouvernement qui sont nécessaires, en revanche nous souhaitons que l'ensemble des représentants du personnel, du CSEC aux représentants de proximité soient pleinement mobilisés.

La CFE-CGC attire aussi votre attention sur la reprise du travail post-confinement avec notamment l'accompagnement des agents pour réintégrer leur poste de travail alors que le virus est encore là. Cet accompagnement psychologique des équipes sera essentiel pour la CFE-CGC, dès aujourd'hui nous souhaitons que ce sujet soit un axe de travail à envisager.

Le DGA RH reconnaît comme la CFE-CGC la grande capacité d'adaptation des agents et leur réel engagement ; sur les scénarios envisagés de déconfinement, il précise qu'ils sont multiples, d'abord en fonction des métiers et des lieux de travail mais avec la même dorsale : la question sanitaire. Le retour en agence ne pourra se faire qu'avec toutes les garanties de sécurité sanitaire, incluant des adaptations à l'accueil des sites, comme par exemple des vitres en plexiglass, dispositif déjà en réflexion au sein des groupes de travail DG. Ce plan de déconfinement sera très certainement limité à quelques semaines. Il convient que les représentants de proximité peuvent avoir effectivement toute leur place, comme l'a proposé la CFE-CGC.

Le sujet de la prime est examiné actuellement ; dans le cadre de la loi, Pôle emploi pourrait en-effet la mettre en œuvre mais quelle gestion ? Pour qui ? Etc...La décision n'est pas arrêtée à ce jour.

En parallèle, il faut créer les conditions d'un échange entre ELD et leurs agents pour réfléchir sur leur déconfinement.

Tout cela demande de la souplesse de l'agilité pour préparer ces étapes pour le DGARH.

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

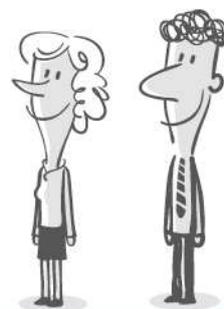
01 53 09 95 95

[syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr)

38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux  &  !



## Compte-rendu CSEC du 15 avril 2020

Il reconnaît une certaine forme de désarroi, avec des situations de solitude ; la DG tire des enseignements des premières semaines : plus on communique de façon claire au niveau national et directement aux intéressés, plus on évite les risques d'interprétations.

Le DGA précise qu'il n'y aura pas d'impact sur le 14<sup>ème</sup> mois quand autorisation d'absence, garde d'enfants.

Concernant les déclenchements de DGI (Danger Grave et Imminent), Dominique BLONDEL précise que certains ont été faits au niveau local : ARA (enquête, levée suite plan d'action), BFC (idem), Centre Val de Loire (idem pour le 1<sup>er</sup> DGI) mais déclenchement d'un second DGI (désaccord sur le plan d'action, inspecteur du travail saisi), Grand Est (le CSE a refusé de voter sur les mesures proposées pour lever le DGI, incongruité juridique ?? pour madame BLONDEL), Guadeloupe (enquête en cours), Haut de France (désaccord, inspecteur du travail saisi), IDF (désaccord du CSE, inspecteur du travail saisi), Occitanie (désaccord, saisi de l'inspection du travail), PACA (information de l'inspecteur du travail suite à désaccord du CSE).

Un DGI national a été déclenché par les élus de la CGT-FO au CSEC, madame BLONDEL nous informe qu'il a finalement été levé suite à la proposition d'un plan d'action par la DG. Le secrétaire du CSEC fournira aux membres de l'instance le CERFA avec les motifs de cette levée.

La CGT-FO déclare que la Direction de Pôle emploi est responsable du décès du collègue d'Ivry sur Seine intervenu début avril suite à sa contamination au COVID-19. Pour elle, la DG a obligé ses salariés à venir sur site malgré la nécessaire décision de confinement.

### Intervention de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi.

La CFE-CGC a insisté sur le risque fort d'épuisement professionnel de notre ligne managériale et en premier lieu celui de l'encadrement de proximité.

La charge mentale et la fatigue physique qui sont celles des ELD nous sont quotidiennement remontées et nous nous inquiétons pour nos collègues sur la durée.

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

01 53 09 95 95

syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr

38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux  &  !



## Compte-rendu CSEC du 15 avril 2020

Leur réalité est vraiment très complexe, nombre d'entre eux sont présents chaque jour sur site pour assurer les rotations, ils sont aussi à la production en assurant au 39 49 par exemple, ils réorganisent, répondent souvent à des injonctions de leurs N+1, ils participent aux réunions Skype souvent trop longues et trop nombreuses, jusqu'à 5 quelquefois par jour, ils entretiennent une relation de forte proximité avec leurs agents pour les rassurer et les accompagner au mieux dans un contexte déstabilisant pour certains et même très anxiogène pour d'autres et demain, lorsque le déconfinement arrivera, ils devront arbitrer les demandes de congés, redonner du sens et être vigilants aux risques de défiance et d'oppositions entre les agents quand ils reviendront tous sur site.

La CFE-CGC demande au DGARH de passer le message aux directions régionales et territoriales de relâcher cette pression du chiffre, des objectifs et des reportings trop lourds qui leur sont demandés, alors que les ELD priorisent avant tout le maintien d'une performance sociale, cruciale pour maintenir PE opérationnel.

La séance se termine à 17h58 à la suite d'un incident technique Skype. La suite de l'ordre du jour sera repoussée à un prochain CSEC.



CFE-CGC Métiers de l'Emploi

01 53 09 95 95

[syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr)

38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux  &  !

